MICHEL VIVIER

(THEATRE DE LA PRESQU'ILE) Charles Baudelaire me poursuit depuis longtemps. Créateur du caféthéâtre Les Fleurs du mal de Montréal en 1979, j'ai aussi utilisé le portrait de Baudelaire par Manet comme logo de Coup de théâtre, première dénomination du Théâtre de la Presqu'île. Aussi, lorsqu'Emmanuel Genvrin me propose de créer, en coproduction avec le Théâtre Vollard de l'île de la Réunion, un spectacle dont Baudelaire serait le héros, je ne peux qu'adhérer au projet. D'autant que la coopération entre nos deux équipes, de culture différente, mais partageant la même approche de la représentation théâtrale ne pouvait être que constructive. Enfin la mise en commun de nos réseaux de connaissance (et de reconnaissance) engendre une multiplication de la diffusion, ce qui n'est pas pour nous déplaire. Longue vie à Charles!

THEATRE VOLLARD SAINT-DENIS (LA RÉUNION)

«En 1979 naissait à La Réunion sous

les auspices de l'esprit de dérision et de révolte d'Alfred Jarry et celui avant-gardiste du Créole Ambroise Vollard une compagnie de création qui prit le patronyme du marchand de tableaux. Les thèmes jarryques se retrouvent dans les pièces d'Emmanuel Genvrin : la satire sociale et politique mordante, la caricature de la bourgeoisie égoïste et stupide, l'antimilitarisme, la moquerie de l'administration, la dénonciation du matérialisme, des jeux du pouvoir et de l'ambition. Leur traitement par le grotesque de l'exagération, la simplification des personnages, le refus de la psychologie et une mise en scène qui utilisa au début la masque et une gestuelle outrée, correspondants à la conception dramatique de Jarry pour qui l'acteur devait dépouiller la personne au profit du personnage. Jusqu'à la personnalité de Genvrin qui fait penser à celle de Jarry, provocateur, révolté, anarchisant, débusquant impitoyablement la bêtise de ses contemporains avec une sorte de cruauté enfantine.» (AGNÈS ANTOIR, LA REVUE NOIRE)

Parmi les 31 créations du Théâtre Vollard, Marie-Dessembre (1981), Torouze (1984), Etuves (1988), Lepervenche-chemin de fer (1990) Votez Ubu Colonial (1994) ont fondé un style de théâtre populaire fait d'invention scénographique, de musique sur scène, de repas à l'entracte, d'interactions avec le public et d'impertinence politique. La compagnie Vollard est installé depuis 1991 aux Usines Jeumon (Saint-Denis de la Réunion), une friche industrielle convertie en complexe culturel. Le théâtre v côtoie une salle de concert. une revue de bande dessinée et un collectif de plasticiens avec lesquels elle partage le goût des fêtes urbaines, populaires et pluridisciplinaires. Le Théâtre Vollard est une compagnie de création subventionnée par le ministère de la Culture, la Ville de Saint-Denis de La Réunion, le conseil général et le conseil régional de l'île de la Réunion. Elle bénéficie du partenariat permanent d'Air France.

CAISSE D'EPARGNE

THEATRE DE LA PRESQU'ILE

GRANVILLE (MANCHE)

Créée en 1989 à Caen par Michel Vivier, la compagnie Coup de Théâtre est devenue, suite à son implantation à Granville (Manche) en 1994, le Théâtre de la Presqu'île. Onze spectacles produits et près de 300 représentations, essentiellement en Normandie, mais également en Bretagne, Avignon et Paris pour une compagnie qui bénéficie d'une convention triennale signée en 1997 avec le ministère de la Culture. le conseil Régional de Basse-Normandie, le conseil Général de la Manche et la ville de Granville. Le conseil Général du Calvados a participé à la production de Baudelaire au paradis.

TECHNIQUE

régie lumière Frédéric Saussaye Richemond Gilas

régie plateau Frédéric Druaux Sarah Perneaux Marie Gage

construction du décor Frédéric Saussave. Frédéric Druaux Anne Chauvet Patricia Pommies Virginie Vilarval. Caroline Vivier. Hervé Mazelin

couture Nadia Boisivon, Sophie Hoareau Scholastique Dormeuil

AFFICHE, PROGRAMME illustration Gilles Véron modèle Orla Lucky maquette Kamboo 98

RELATIONS PUBLIQUES Xavier Filliol, Lucile Grandin

ADMINISTRATION

Fabienne Foirier, Sophie Boulay, Mireille Payet

REMERCIEMENTS

Emmanuel Richon, Vimala Rungasamy, Vololona Picard, Fabienne Pasquet, Alain Vauthier

THÉÂTRE VOLLARD

bp 81 . 23 rue Rambo 97491 Sainte-Clotilde T 0262 21 25 26 F 0262 21 68 25

THÉÂTRE DE LA PRESOU'ÎLE SI THE Notre Dame 50400 Granville T 02 33 91 92 92 F 02 33 91 91 33















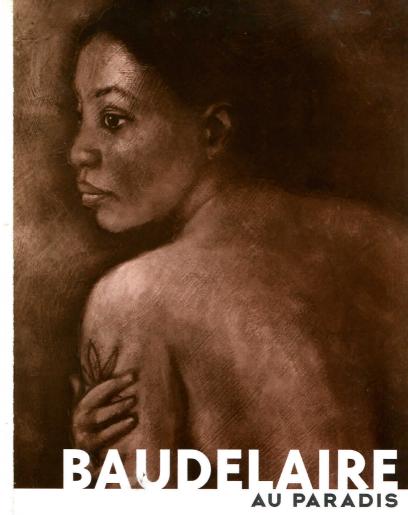












UNE COPRODUCTION

THEATRE VOLLARD

THEATRE DE LA **PRESQU'ILE**

COMÉDIENS, MUSICIENS

Thierry Mettetal Baudelaire-Dufays

> Délixia Perrine Jeanne Duval

Michel Vivier ou Jacques Deshayes Autard de Bragard

Rachel Pothin

Emmeline de Bragard, Laya [tuba, grosse caisse]

Jean-Luc Trulès

Figaro [trompette, doum-doum]

Arnaud Dormeuil Rrutus

[accordéon, djembé]

Gilbert Descosses ou Johann Cornu Saliz

[trombone]

Jean-Marc Dupré

ou Emmanuel Genvrin

Jobar, un Marin [mélophone, tuba, buggle]

Nicole Leichnig

un Marron [saxophone]

Jean Amémoutou Nicole Pavet Serviteurs, Marrons En 1841, un poète de vingt ans, libre et fortuné aborde une île des Mascareignes. Il perturbe la vie de la colonie par sa liaison avec une femme de couleur...

La pièce met en scène un double affranchissement, celui de Baudelaire envers son milieu et celui de Jeanne envers sa condition d'esclave et de prostituée.

Des témoignages de ses contemporains, des recherches sur son voyage, des légendes qui subsistent dans l'océan Indien et reprenant à son compte l'hypothèse d'une Jeanne Duval née aux Mascareignes, Emmanuel Genvrin tire une œuvre de fiction où les mythes baudelairiens se confrontent à la réalité de l'exotisme colonial: l'esclavage.

TEXTE ET MISE EN SCÈNE Emmanuel Genyrin assisté de Michel Vivier

MUSIQUES

Iean-Luc Trulès et Christian Belhomme

SCÉNOGRAPHIE Hervé Mazelin

COSTUMES Sophie Hoareau



une vie dissolue. Son beaupère le général Aupick convoque un conseil de famille et l'envoie en voyage à Calcutta. Le jeune homme a vingt ans et la ferme intention de devenir poète. Il se moque de l'argent, de la morale bourgeoise et s'habille en dandy. Parti de Bordeaux le 8 juin 1841 le paquebot Les Mers du Sud aborde l'île Maurice le 1er septembre au terme d'une traversée mouvementée. Il séjourne 18 jours à Maurice puis 45 jours à l'île Bourbon, actuelle île de la Réunion. Baudelaire refusera de poursuivre son voyage et sera rapatrié sur l'Alcide. Le périple aura duré 8 mois, le temps que Baudelaire devienne majeur et jouisse de l'héritage paternel. Aux Mascareignes, le jeune homme se distingue par une attitude excentrique et rebelle, usant d'une liberté de parole et professant un mépris des conventions au sein d'une société coloniale crispée par la question de l'esclavage. L'abolition est proclamée en 1835 à l'île Maurice, en 1848 à

la Réunion.



Baudelaire par E. Deroy

LES SUITES DU VOYAGE

Le séjour aux îles et ses expériences intenses ont durablement marqué Baudelaire. C'est le voyage de sa vie et les Fleurs du mal en sont imprégnés : "l'Albatros", "Parfum Exotique", "La Chevelure", "A une Dame Créole", "Le Voyage", "A une Malabaraise", "Correspondances", "La vie antérieure", "Sed non satiata", "Le serpent qui danse", "Le beau navire", "L'invitation au voyage", "Bien loin d'ici", etc. De retour à Paris il se met en ménage avec une certaine Jeanne Duval, créole, et garde la nostalgie d'un voyage qu'au besoin il embellit et glorifie : il prétend avoir visité l'Inde et songe à repartir.







Tous les dessins de Jeanne Duval sont de Baudelaire

Muse et maîtresse de Baudelaire pendant dix neuf ans, Jeanne Duval la Vénus noire est une créole aux origines incertaines. On ne connaît pas son nom (Lemer, Lemaire, Prosper, Duval, Berthe...) ni son âge, ni son lieu de naissance, on ne sait pas non plus où elle est enterrée. Etait-elle d'origine haïtienne, mauricienne, réunionnaise? Elle lui survécut et ses admirateurs allèrent longtemps la visiter dans son petit logement des Batignolles. Elle montrait volontiers la correspondance du poète dans une boite en fer blanc. Compagne des bons et mauvais jours, en proie au racisme, rejetée par la famille et maltraitée par les différents biographes du poète, elle est actrice à ses débuts, demi-mondaine, belle, libre, indépendante («fière et désintéressée » dit Nadar), elle supporta Baudelaire et compta pour lui (ma seule distraction, mon seul plaisir, ma seule camarade). Décédée de la syphilis (qui empoisonna l'autre?), Jeanne Duval a gardé son mystère.



LE COLONIAL DE L'ILE BOURBON

annonces maritimes et volontaires

- 1841 -



- domestiques et cuisiniers, garantis bons sujets. Un emplacement très bien situé pour le commerce, rue du Barachois. S'adresser à M.P. Hoarau, commissaire du bureau de marronage.
- ta: Une belle jument de selle, race arabe, robe blanche. S'adresser au bureau de cette feuille.
- Chez Monsieur Delarue : fromage de tête de maure, à 5 francs.
- tar Deux noirs de 18 et 20 ans excellents domestiques et marqueurs de billard, garantis bons sujets, s'adresser à M. Duckest huissier.



A VENDRE

ou à louer

tær Plusieurs jeunes noirs domestiques et cuisiniers, garantis bons sujets. Un emplacement très bien situé pour le commerce, rue du Barachois. S'adresser à M.P. Hoarau, commissaire du bureau de marronage.

DEMANDES D'AFFRANCHISSEMENTS

CHE WALL

arrondissement sous-le-vent
- 15 me série-

Par le sieur Paul Lacay, propriétaire à Saint-Paul : Dauphine, créole, âgée de 32 ans, couturière et son enfant Paulette, créole âgée de 3 ans. Nom indiqué : Saint-Alme Pour extrait conforme aux déclarations.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI — LAFFON



MOUVEMENTS MARITIMES

Saint-Denis

- ARRIVAGES Le 19 septembre - Le 3 mâts
Le Paquebot des Mers du Sud,
Capitaine Salez, parti de
Bordeaux le 9 juin et de
Maurice le 18, consigné à
Messieurs Grangier frères.
Cargaison diverses marchandises.
Passager : M. Baudelaire



A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.

Le 10 octobre courant, à llheures du matin, et jours suivans, s'il y a lieu, il sera procédé par maître Baret, notaire à Saint-Louis, à la vente au comptant, des marchandises composant

Baret, notaire à Saint-Louis, à la vente au comptant, des marchandises composant le fonds du magasin de M. Duval Fortin, et de tous ses meubles meublans, effets mobiliers, esclaves et animaux. Tous frais au comptant.

Signé Baret, notaire



VENTE À L'ENCAN

Le dimanche le septembre, Me Chasseriau vendra en sa maison, place de l'Église, quinze noirs de choix, parmi lesquels il se trouve des ouvriers; payables un quart comptant et le reste fin de janvier, moyennant caution solidaire et discutée. Il vendra aussi des charrettes à bras, un fusil de chasse dans sa boéte; de placage, et divers autres objets.



VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

- Le dimanche premier, l'huissier soussigné vendra sur la place de l'église de Saint-Louis issue de la messe, une négresse et son enfant, saisis sur le sieur Noël Hoarau, requête du sieur Gludie.

 Signé: Blondel, huissier
- On fait savoir à tous qu'il appartiendra, qu'en vertu d'une ordonnance de monsieur le Juge Royal, Président du Tribunal de première instance de Saint-Paul, il sera le dimanche vingt-deux, à onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de maître Didier Mancton, notaire royal à Saint-Paul, procédé à la vente au comptant, des meubles et effets mobiliers. dépendant de la succession de feu sieur Jean Macé ; Savoir
- 1° De deux esclaves 2° De la nue propriété de la moitié d'un esclave 3° D'un âne étalon, et de quelques objets mobiliers Signé : L. Montauzé,



RÉCLAMATIONS

- La M. Rollin, infirmier major à l'hôpital de Saint-Paul, réclame le nommé Louis, absent de chez lui depuis un an. Cet esclave cafre, âgé de 26 ans environ est supposé marron dans les hauts du Brûlé de Saint-Denis
- chienne de chasse, blanche, ayant les oreilles, le dos et le bas des reins marqués de feu: récompense à celui qui la ramènera au bureau de police.
- Monsieur B. Braud. à Saint-Leu réclame les dénommés Créscent. (dit Edmond) créole, Monchéry, cafre, Dauphin, malgache, et la nommée Créscente. créole, tous absents de chez lui depuis environ deux mois. Ces quatre esclaves sont présumés cachés sur les habitations situées entre les ravines des Colimacons et des Avirons. La nommée Créscente, pourrait être recelée à Saint-Louis, sur les habitations situées aux environs de la ravine des Cafres ou au lieu dit la Rivière. Récompense de 200 francs à qui les fera prendre. et de 400 francs à celui qui lui procurera les moyens de punir les receleurs.

nb : Tous ces extraits de presse sont véridiques (extraits des publications : Le Colonial, Le Créole et Le Courrier Républicain de 1841)

> 1848 1998

150 EME ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Après une première abolition ratée en 1794, la Réunion vit en 1841 sous le régime finissant de l'esclavage. La colonie s'est organisée contre la menace des esclaves marrons réfugiés dans les hauts de l'île. Un fonctionnaire du gouvernement, le secrétaire aux Marrons, consigne sur un registre officiel les sommes versées pour la capture (mort ou vif) des fuyards. Un barème distingue les grands marrons, des petits et des renards. Les journaux de l'époque publient à la une les déclarations d'affranchissement. Appliquée à des esclaves âgés, la mesure retirait aux propriétaires l'obligation d'entretenir un inutile. Ces mêmes périodiques regorgeaient de petites annonces mélangeant pêle-mêle meubles et esclaves, à vendre au comptant ou à tempérament. Devant l'inéluctabilité de l'Abolition, une seule question remplit les colonnes des feuilles locales : l'indemnité, et surtout son montant. Les gros propriétaires, nantis d'un capital confortable par l'État, se débarrassèrent d'une main d'oeuvre qu'ils devaient entretenir du berceau au cimetière, achetèrent des machines à vapeur et firent venir des travailleurs sous contrat des Indes. Le 20 décembre 1848, Sarda Garriga, l'envoyé du gouvernement, mettait fin officiellement à plusieurs siècles de servitude à l'île de la Réunion. Le Brésil, Cuba et Zanzibar attendirent la fin du siècle.



Baudelaire au Paradis

GLOSSAIRE LINGUISTIOUE

AMPANZANKAVA

malg, reine

créol., voilà

ARAK

indo-port., rhum

ARRANGER

créol. jeter un sort

BAROK

créol. original

CANCAN

franç., danse populaire

CHABOUK

créol., fouet

DATURA

Ind. plante narcotique

DAWAMESK

Ind., pâte de haschich

DENTEL'

créol., (faire son dentel) faire son intéressant, parader

FATI-DRA

malg., pacte de sang

GAGN'

créol., avoir

GARGOULETTE

franç., créol., bouteille, récipient rafraîchissant

GROBLAN

créol., propriétaire, membre

des classes possédantes

HABITATION

créol., exploitation agricole, plantation

HIGH-LIFE

angl., hors du commun (terme dandy)

IN-IN

créol., non

KAF', KAFRINE

créol., homme, femme d'origine africaine

KANOT'

créol., barque

KIT-SA-MÈR

créol., injure

LADILAFÉ

créol., comérage

LAYA

indien., bonne d'enfant

LU, L

créol., il, lui, elle

LORETTE

franç., jeune femme de moeurs légères MOUKAT'

créol., blague

MARRON

créol., esclave en fuite

MADÉCASSE

franç., malgache

MARIAGE-PAYS

créol., prendre une maîtresse

MORINGUE

créol., danse de combat semblable à la capoera brésilienne

MORNE

créol., colline d'origine volcanique

NAFÈR

créol., quelque chose

ou, out'

créol., tu, ton

PA-LA-EK-SA

créol., indifferent

PRÉLART

franç., toile goudronnée (marine)

PIOCHE

créol., (nègre-la-pioche)
esclave aux champs

PSILOCYBINE

franç., champignon hallucinogène poussant notamment sur les bouses de vaches

RAYAMANDRENY

malg., parrain, représentant de la lignée

REMPART, RANPAR

créol., précipice

SÉMAPHORE

franç., dispositif de communication au moyen de bras articulés

SIKILY

malg., art divinatoire

SORT' DEVAN

créol., disparaître

TANTINE

créol., fille, fille facile

TOTOCHER

créol., battre

TREMBLAD

créol., frissons

TROMBA

malg., transe sacrée

VAHAZA

malg., étranger

ZAMAL

créol., chanvre indien

ZÉRO KALEBAS

créol., rien

ZOREIL

créol., métropolitain



Baudelaire au Paradis

GLOSSAIRE DES NOMS PROPRES

AUTARD DE BRAGARD

homme de loi et propriétaire à l'île Maurice. Il accueillit Baudelaire qui dédia à sa femme Emmeline le poème «À une Dame créole».

BALZAC (1799, 1850)

romancier et auteur dramatique français. Baudelaire s'embarqua pour les Indes avec ses oeuvres complètes.

BÉATRICE

amour célèbre de Dante, titre d'un poème de Baudelaire

BYRON (1788, 1824)

poète romantique britannique

BOBATI

marchand de tissus de l'île de La Réunion

DANTE (1265, 1321)

poète et écrivain philosophe italien

DELAVIGNE (1793, 1843)

poète et auteur dramatique français peu apprécié de Baudelaire. *L'École des Vieillards* fut son grand succès.

DE PARNY (1753, 1814)

poète créole admiré par Baudelaire

DUFAYS

nom de jeune fille de la mère de Baudelaire, longtemps le poète signa *Baudelaire-Dufays* ou *Dufaÿs*

DUVA

commerçant et propriétaire d'esclaves à Saint-Leu, île de la Réunion en 1841

GAUTIER (1811, 1872)

poète romantique français, Baudelaire l'appréciait (il lui dédia *les Fleurs du mal*), ce qui n'était pas réciproque

GIVERNE

chapelier parisien, associé du fameux Gibus.

HALÉVY (1799, 1862)

compositeur d'opéras français

HOMÈRE (-850)

poète épique grec

HUGO (1802, 1885)

poète, romancier, écrivain; Baudelaire lui voua des sentiments de haine et d'admiration

JEANNE reine marronne du XVIII°

JOBARD authentique secrétaire du

marronnage auprès du gouverneur de Bourbon LABICHE (1815, 1888)

auteur dramatique français ; il faisait ses débuts à l'époque et était joué au Théâtre du Panthéon en première partie de Lefranc

LACAUSSADE (1817, 1897)

poète réunionnais de l'exotisme, de la même géneration que Baudelaire ; à quelques mois près, ils auraient pu se rencontrer à Maurice

LACOSTE

directeur du théâtre de Saint-Denis de La Réunion en 1841

LEFRANC

auteur dramatique, Jeanne Duval joua dans son *Système de mon* oncle en 1842 à Paris

LUCRÈCE (-98, -55)

poète philosophe latin

MASCAREIGNES

archipel de l'océan Indien formé des îles Maurice, La Réunion et Rodrigues

MATOUTÉ

chef marron du XVIII°

MEYERBEER (1791, 1864) compositeur d'opéras allemand

MON-GOÛT

propriété des Autard de Bragard à Célina (île Maurice)

PÉTRARQUE (1304, 1374) poète et humaniste italien

RACINE 1639, 1699)

poète dramatique français

RONSARD (1524, 1585) poète françqis du groupe de la Pléïade

ROSSINI (1792, 1868)

compositeur d'opéras italien

SAINTE-BEUVE (1804, 1869) écrivain et critique français influent, courtisé sans succès

SAL 17

par Baudelaire

capitaine du *Paquebot des Mers*du Sud qui emporta Baudelaire
à destination de Calcutta

SAI A7IF

cirque montagneux de La Réunion, du nom d'un chef marron du XVIII°

VILLON (1431, 1463)

poète lyrique français du bas Moyen-âge

VIRGILE (-70, - 19) poète épique latin

VOILE DE LA MARIÉE

célèbre chute d'eau du cirque de Salazie